

CETE de l'Est

*Laboratoire des
Ponts et Chaussées
de Strasbourg*

Groupe Acoustique



*Réseau
Scientifique et
Technique*

Cartes de bruit stratégiques

Grandes infrastructures de transports terrestres

Département du Gard (30)

Réseau ferroviaire

Résumé non technique

Échéance juin 2012



**Présent
pour
l'avenir**



Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est

1. Introduction

La Direction Départementale des Territoires du Gard a confié la réalisation des Cartes Bruits Stratégiques pour le réseau ferroviaire au Centre d'Études Techniques de l'Équipement de l'Est - Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Strasbourg.

Le présent document constitue le résumé non technique des principaux résultats de l'évaluation. La notice annexée précise la méthodologie employée.

2. Identification du réseau

Le réseau ferroviaire à cartographier ou à mettre à jour pour l'échéance « juin 2012 » sont les voies ferrées dont le trafic est supérieur à 30000 passages de train par an, soit un TMJA (Trafic Moyen Journalier Annuel) supérieur à 82 trains par jour.

Le réseau concerné par l'échéance 2012 est cartographié Figure 1 et les trafics correspondants sont donnés au Tableau 1.

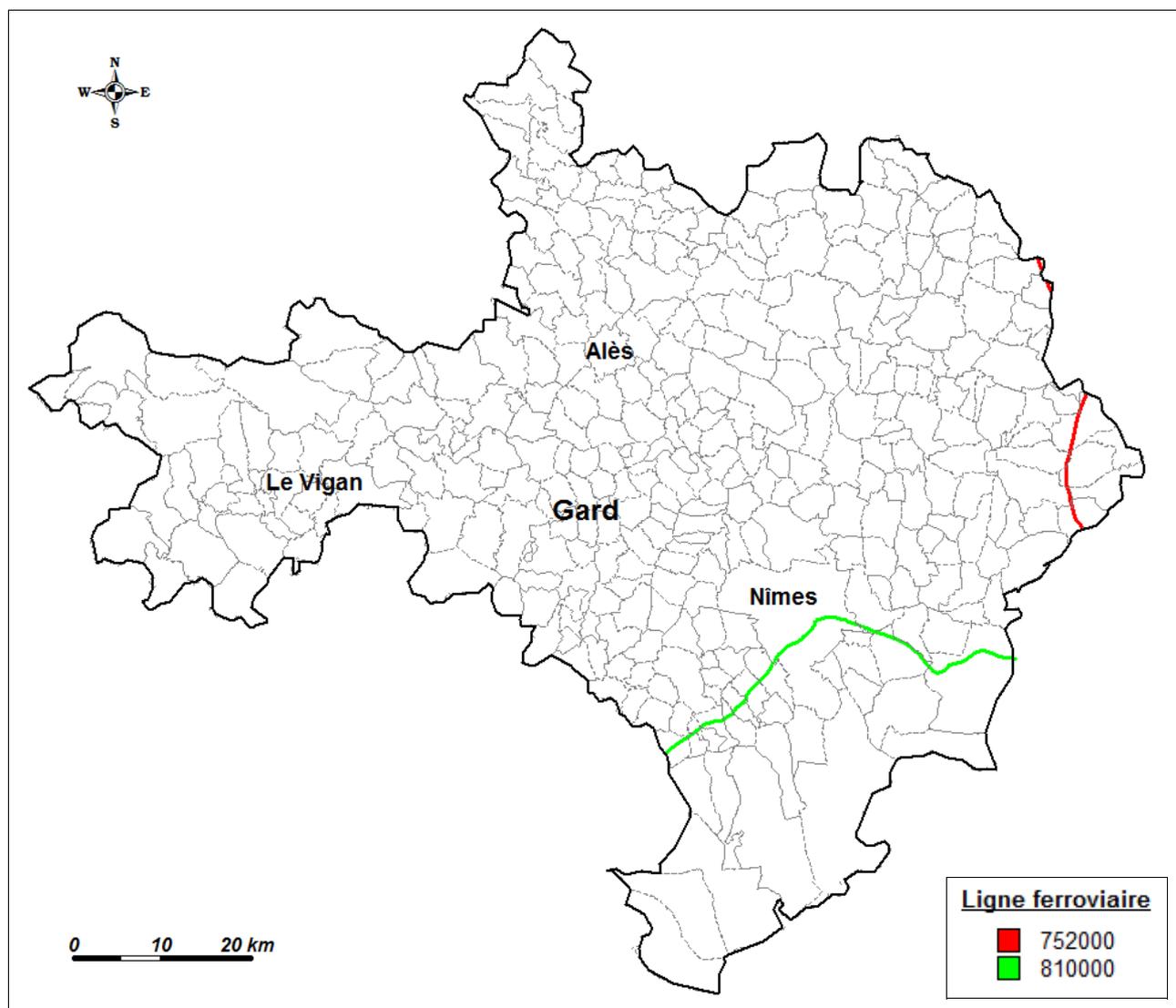


Figure 1 : carte du réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012

Lignes	début	finissant	pkd début	pkd fin
752000	Les Angles	Roquemaure	623+188	606+352
810000	Gallargues-le-Montueux	Beaucaire	47+098	0+000

Tableau 1 : réseau ferroviaire à cartographier dans le département pour 2012.

Note : Lorsque l'on superpose la modélisation des lignes à l'infrastructure réelle, on s'aperçoit que les arcs extrêmes ne se trouvent pas toujours à la bifurcation physique de deux lignes. Nous avons donc cartographié la partie manquante jusqu'au point de séparation des deux lignes.

3. Secteurs affectés par le bruit : carte de type B

Les cartes de type B correspondent aux secteurs affectés par le bruit au sens de l'arrêté du 30 mai 1996. Elles ont été extraites du classement sonore du département du Gard pris par arrêté du préfet

Adresse du classement :

http://www.gard.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_3635_clast_rff_cle6a1468.pdf

Ne sont repris que les voies correspondantes à la directive européenne, ayant un trafic supérieur à 82 passages de trains par jour.

4. Statistiques d'exposition au bruit

4.1. Dénombrement des populations et établissements sensibles

Le Tableau 2 présente les résultats pour chaque ligne, chaque indicateur Lden et Ln.

On calcule le nombre de personnes exposées au-dessus de la valeur limite. Ces valeurs sont à relativiser, il s'agit d'une **estimation par modélisation** et non d'un dénombrement réel. De plus, l'ensemble de la population d'un bâtiment est affecté au niveau sonore maximal du bâtiment quand bien même une seule façade est exposée au bruit de l'infrastructure.

Ligne	Nombre de personnes exposées – Lden en dB(A)											
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
L752000	383		98		0		0		0		0	
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>73	
L810000	30236	5E+3S	22028	3E+1S	10475		3616	2E	1969		3141	
Communauté d'agglomération de Nîmes												
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>73	
L810000	17433	3E+3S	20047	2E+1S	7872		3379	1E	1476		2588	
Communauté d'agglomération d'Avignon												
	[55;60[[60;65[[65;70[[70;75[>75		>68	
L752000	8		2		0		0		0		0	

Nom	Nombre de personnes exposées – Ln en dB(A)											
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
L752000	295		82		0		0		0		0	
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>65	
L810000	27763	4E+1S	24092	3E+1S	6794	2E	2645		1081		3726	
Communauté d'agglomération de Nîmes												
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>65	
L810000	16352	2E+1S	20455	2E+1S	6346		2009		1037		3046	1E
Communauté d'agglomération d'Avignon												
	[50;55[[55;60[[60;65[[65;70[>70		>62	
L752000	4		2		0		0		0		0	

Tableau 2 : dénombrement des populations et établissements sensibles (E=enseignement, S=santé).

4.2. Estimation des superficies exposées

Les superficies en Lden ont été calculées en englobant les bâtiments et en retirant la plateforme des voies ferrées.

Lignes	Surface exposée à Lden (dB(A)) supérieur à		
	55	65	75
L752000	10,55	2,17	0,49
L810000	28,81	8,00	2,00

Tableau 3 : estimation des superficies exposées en km².